

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 DPE 33 Projet d'un démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales « LIFE ADSORB » dans le Bois de Boulogne (16e) - Convention de financement avec l'Union européenne.

M. Mao PENINO, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le règlement (UE) n°1293/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à l'établissement d'un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2224-5 ;

Vu le projet en délibération en date du 22 mai 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'Union européenne de financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne ;

Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement en date du 23 mai 2018 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Mao PENINO au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1: Madame la Maire est autorisée à signer une convention avec l'Union européenne de financement du projet de démonstrateur de dépollution locale des eaux pluviales «LIFE ADSORB» dans le bois de Boulogne.

Article 2: La subvention de l'union Européenne sera constatée en recette sur l'article 1317 de la section d'investissement du budget annexe de l'assainissement des exercices 2018 et suivants.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées à la section d'investissement du budget annexe de l'assainissement des exercices 2018 et suivants, sous réserve des décisions de financement

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO